



Pour en finir avec la PouBelle Province

Mémoire présenté par Denis Blaquièrre

dans le cadre des

Audiences publiques du BAPE sur l'État des lieux
et la gestion des résidus ultimes

Le 14 mai 2021

Pour en finir avec la PouBelle Province

Quelques mots sur l'auteur de ce mémoire

Je suis un scénariste réalisateur qui se spécialise depuis 1991 dans la création de documentaires ayant pour thème la nature, la science, les phénomènes de société ou les arts.

En 2012 mon documentaire long métrage ***La PouBelle Province*** prenait l'affiche dans les salles de cinéma du Québec. Le film remporta le Prix du Public, ainsi qu'une mention spéciale du jury au Festival de films de Portneuf sur l'environnement.

En 2014 des versions d'une heure du film sont présentées en primeur sur les ondes de Radio-Canada et du réseau RDI, où il se mérita la deuxième meilleure côte d'écoute de l'année pour un documentaire.

Par la suite, des centaines de projections sont organisées à travers le Québec, presque toutes présentées et animées par le réalisateur en personne.

Des centaines de milliers de citoyens et citoyennes du Québec ont vu mon documentaire, et continuent de le visionner sur Internet, prouvant l'intérêt que nombre d'entre nous portent à une saine gestion de nos matières résiduelles.

Depuis, je ne cesse de m'impliquer afin que le Québec gère plus écologiquement ses matières résiduelles.

Merci au BAPE de me donner la chance de participer à cette grande discussion qui, je l'espère, ne se contentera pas de rester une discussion.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis Blaquière', with a long horizontal flourish extending to the right.

Denis Blaquière

2232 Noisieux, Saint-Jean-Baptiste, QC J0L2B0

450-464-0068

denisblaquiere@bell.net

Pour en finir avec la PouBelle Province

Dix ans plus tard

En 2012, un documentaire-choc était diffusé à Radio-Canada et projeté dans plusieurs salles de cinéma au Québec. Le film s'intitulait « La PouBelle Province », car il jetait un regard très critique sur la piètre gestion des matières résiduelles au Québec. Dix ans plus tard, bien des incohérences et des mauvaises pratiques dénoncées dans le film sont malheureusement encore d'actualité.

La situation est inquiétante, car avec cette grande enquête du BAPE le Québec doit maintenant décider de la marche à suivre pour les 20 prochaines années. Nous devons éviter de répéter les erreurs du passé pour en finir une fois pour toutes avec la PouBelle Province.

Notre grand gaspillage national

Premier constat alarmant : le Québec est toujours l'un des champions mondiaux de la production de matières résiduelles : 25 tonnes à la minute, 13 millions de tonnes par année. ¹

Mais notre véritable honte nationale est que 8,8 millions de tonnes de ces matières sont encore envoyées directement au dépotoir ou à l'incinérateur ², même si 90 % de cette masse est recyclable ou compostable. ³ Le Québec gaspille donc près de 8 millions de tonnes de matières premières secondaires par année. Le gérant d'une mine qui, à la fin de chaque année, enterrerait 90 % du minerai qu'il vient d'extraire passerait assurément pour un fou. C'est exactement ce que fait le Québec avec ses matières résiduelles.

Et la situation est loin de s'améliorer. En 2011, la quantité de matières résiduelles envoyées au dépotoir ou à l'incinérateur était de 722 kg par habitant. En 2019, cette triste statistique était exactement la même. ⁴

¹ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm>

² (MELCC, Rapport sectoriel sur l'élimination des résidus ultimes, PR4.1, page iv)

³ (F. Vermette, *verbatim* d'audiences publiques du BAPE, 29 septembre 2020)

⁴ (Recyc-Québec, Rapport sectoriel dans le cadre du BAPE, 19 février 2021)

Pour en finir avec la PouBelle Province

Nos monopoles des ordures

La seule industrie qui a vraiment profité de cette triste réalité est celle de l'élimination, concentrée dans cinq mégasites d'enfouissement où aboutissent encore 80 % des matières résiduelles éliminées au Québec. En 2012, ce monopole, détenu par quatre grands joueurs, était à juste titre dénoncé. Aujourd'hui, la situation est pire : nos mégasites d'enfouissement sont gérés par seulement 3 compagnies.

La présence de ces grands cartels a été, et est toujours, un obstacle à la mise en place de l'une des principales recommandations du BAPE générique de 1997 : la régionalisation de la gestion des matières résiduelles. Quand tu dois enterrer tes ordures sur ton propre territoire, la pression est forte pour détourner des matières des dépotoirs, et en finir avec l'enfouissement pêle-mêle. Mais aujourd'hui au Québec, seulement 21 % des matières éliminées proviennent de municipalités situées sur le territoire de nos sites d'enfouissement. ⁵

Le principe de la régionalisation est donc encore tout à fait pertinent, même si ceci implique la construction de nouveaux sites d'enfouissement régionaux. C'est exactement ce que va faire la MRC de la Matapédia-Métis, où vivent 30 000 personnes. Leur site d'enfouissement sera bon pour les 35 prochaines années et sa gestion coûtera moins cher que d'exporter leurs ordures. ⁶

Nos bombes écologiques à retardement

Détourner toutes les matières résiduelles recyclables ou compostables de nos grands sites d'enfouissement doit devenir une urgence nationale, pour la simple raison qu'ils sont déjà des bombes écologiques à retardement. À l'heure actuelle, plus de 100 millions de tonnes de matières sont déjà enfouies. Qu'est-ce que ce sera dans 20 ans ?

⁵ (MELCC, Rapport sectoriel sur l'élimination des résidus ultimes, PR4.1, p.54)

⁶ <https://www.ecoregie.ca/164/vers-une-autonomie-de-gestion-des-matieres-residuelles-dans-la-matapedia-et-la-mitis/nouvelle.html>

Pour en finir avec la PouBelle Province

Selon l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, toutes les membranes protectrices de ces sites finiront inévitablement par céder, écrasées par les millions de tonnes de déchets ou corrodées par des solvants.⁷ Des études ont révélé que même des membranes installées dans les règles de l'art généraient des fuites de 200 litres par hectare par jour !⁸ Les systèmes de captation du lixiviat finiront également par se briser ou s'obstruer, parfois au bout de 10 ans.⁹ La contamination de notre environnement et de nos nappes phréatiques sera alors inévitable, et se produira probablement à un moment où les grandes compagnies qui possédaient ces sites auront tiré leur révérence.

Nos grands sites d'enfouissement deviendront alors un immense fardeau financier pour la province, au même titre que les centaines de sites miniers abandonnés. Combien va coûter la surveillance à perpétuité de ces sites, sans parler de leur décontamination ?

En Outaouais, le site d'enfouissement Cook est fermé depuis 30 ans. Il contient 1,6 million de tonnes de déchets. Les coûts d'entretien et de surveillance s'élèvent à près d'un million de dollars par année, et devront se poursuivre encore pour des décennies.¹⁰ On peine à imaginer les coûts de surveillance pour les centaines de millions de tonnes qui seront enfouies dans nos cinq mégasites lors de leur éventuelle fermeture. Parions que les sommes versées en cautionnement par les enfouisseurs ne seront pas suffisantes.

Les perspectives d'une décontamination de ces sites sont encore plus décourageantes. En Ontario, ils viennent récemment de décontaminer l'ancien site d'enfouissement de Blackstock. L'opération a coûté 1,2 million de dollars pour traiter 5 000 tonnes de déchets. Ceci veut dire 240 \$ la tonne.¹¹ La facture pour décontaminer aujourd'hui les quelque 100 millions de tonnes déjà enfouies dans nos cinq mégasites s'élèverait donc à au moins 24 milliards \$. Imaginez la facture dans 20 ans !

⁷ <https://www.clf.org/blog/all-landfills-leak-and-our-health-and-environment-pay-the-toxic-price/>

⁸ (American City and County, July 1991)

⁹ (Landfill Failures the buried truth, Center for Health Environment & Justice, www.chej.com, sept 2016, p. 9)

¹⁰ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1130502/enfouissement-dechets-region-outaouais>

¹¹ <https://www.durham.ca/en/news/recycling-garbage-from-the-past-blackstock-landfill-mining-project.aspx>

Pour en finir avec la PouBelle Province

Vers le grand détournement

Le Québec doit donc lancer de toute urgence un vaste chantier de détournement des matières résiduelles des sites d'élimination. Notre système de gestion des matières résiduelles a besoin d'un électrochoc. Le temps des timides mesures incitatives, du bon vouloir et du désengagement de nos gouvernements est révolu. Il faudra des lois contraignantes obligeant le « pollueur-payeur » citoyen ou corporatif à payer le vrai montant de la facture environnementale.

Une des premières mesures pour assurer le succès du grand détournement est d'interdire l'enfouissement des matières organiques. Elles représentent encore 30 % des matières qui se retrouvent dans nos sites d'enfouissement.¹² Enterrer ces matières ne fait que créer des biogaz nocifs qui contribuent en plus au réchauffement du climat. En revanche, transformer ces déchets organiques en compost ou en digestat permettrait à nos agriculteurs d'utiliser moins de fertilisants chimiques tout en contribuant à l'autosuffisance alimentaire du Québec.

Des villes montrent l'exemple. L'usine de biométhanisation desservant les MRC Marguerite-d'Youville, de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville a produit quelque 10 000 tonnes de digestat qui ont été valorisées à 99 % sur onze fermes de la région de Varennes.¹³ À Victoriaville, 75 % des matières organiques sont détournées de l'élimination et valorisées sous forme de compost distribué aux municipalités participantes ou aux simples citoyens.

Si nos sites d'enfouissement se remplissent à toute vitesse, c'est en partie à cause de l'utilisation de quantités faramineuses de matériaux de recouvrement qui ne sont en fait que des déchets déguisés. En 2019, on comptait 500 kilogrammes de matériaux de recouvrement pour chaque tonne de déchets enfouis !¹⁴ Le gouvernement devrait décourager cette pratique par tous les moyens, idéalement en l'interdisant et en forçant l'utilisation de membranes de recouvrement temporaires.

¹² (Recyc-Québec, Rapport sectoriel dans le cadre du BAPE, 19 février 2021)

¹³ (Réponse au BAPE, Document DB6.5, 31 mars)

¹⁴ (Recyc-Québec, Rapport sectoriel dans le cadre du BAPE, 19 février 2021)

Pour en finir avec la PouBelle Province

Une autre façon de mettre nos mégasites d'enfouissement au régime est de les forcer à se doter d'installations de tri et de stabilisation des matières organiques. Le but : sortir de la masse des déchets tout ce qui est recyclable ou compostable, pour n'enfouir que le véritable « déchet ultime ». C'est ce qu'ils font au site d'enfouissement d'Otter Lake en Nouvelle-Écosse, la province championne au Canada pour détourner des matières de l'élimination. Ce site traite 100 000 tonnes par année. Trier et stabiliser ces déchets coûte environ 170 \$ la tonne ¹⁵, soit juste un peu plus cher que d'envoyer des déchets à l'incinérateur de Québec.

Ce qui nous amène à l'enjeu crucial des coûts de l'élimination au Québec. Ils sont beaucoup trop bas. En 2015, la ville de Laval avait négocié l'un des plus bas tarifs d'enfouissement au Québec : 27,50 \$ la tonne. En 2026, la ville va payer seulement 39.92 \$. ¹⁶ Ceci au même moment où les coûts de la récupération, du tri et du recyclage explosent. Il va sans dire qu'éliminer des matières résiduelles par quelque moyen que ce soit devrait toujours coûter plus cher que le recyclage ou le compostage. Recyc-Québec devrait donc chaque année fournir le coût moyen du recyclage, toutes matières confondues, et le gouvernement devrait imposer une surtaxe à l'enfouissement à la tonne en conséquence.

Les grands enfouisseurs privés s'opposent en disant que des villes canadiennes vont alors signer des contrats d'exportation de leurs déchets avec des firmes américaines. Toronto peut-être. Rouyn-Noranda ? Pas si certain. Le Michigan et la Pennsylvanie peuvent bien devenir la poubelle de l'Amérique du Nord, c'est leur affaire. La nôtre est de faire en sorte que le principal concurrent de notre industrie du recyclage ne soit plus notre industrie de l'élimination.

¹⁵ <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/otter-lake-landfill-cost-saving-changes-renege-on-contract-1.2492645>

¹⁶ https://courrierlaval.com/55-m-pour-lenfouissement-des-dechets/?fbclid=IwAR3mdyF5kNPlqL1NiBArFXnz-DcAyXCw6FrdJz3S_D5hQ4TOs1G2fC-7UBc

Pour en finir avec la PouBelle Province

En 2019, les ICI, les institutions, les commerces et l'industrie ont envoyé à l'élimination 2 millions de tonnes de matières, soit un peu plus que l'ensemble des ménages québécois. ¹⁷ Voilà tout un gaspillage, car nous savons que les matières résiduelles générées par les ICI sont généralement moins contaminées, plus homogènes et faciles à recycler ou à composter. Pour éviter que ces matières premières secondaires ne se retrouvent au dépotoir, le gouvernement doit légiférer pour forcer les ICI à récupérer et à participer à des programmes d'économie circulaire. Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie doit récupérer ses matières organiques et participer à notre système de consigne. Le gouvernement doit donner les moyens financiers à nos hôpitaux, écoles et autres institutions publiques pour les aider à devenir des modèles de saine gestion des matières résiduelles.

Le gouvernement doit prendre son courage politique à deux mains et appliquer également le principe du pollueur-payeur aux ménages québécois. Chaque ménage devrait être facturé au mois selon le poids des déchets contenus dans ses poubelles. Cette forme de tarification à l'acte est l'un des outils les plus efficaces dans le monde pour détourner des matières de l'élimination : on parle d'une réduction de 28 à 33 % des quantités de déchets. La ville de Beaconsfield a implanté un tel système en 2016 et les résultats sont spectaculaires : une réduction de 50 % de la quantité de déchets et de 40 % des coûts de la collecte. ¹⁸ Les quartiers de maisons unifamiliales de toutes nos villes et villages devraient obligatoirement être desservis par un tel système.

Jouer avec le feu de la valorisation

Il n'existe pas de solution miracle pour régler nos problèmes de gestion de matières résiduelles. Il faudra se donner les moyens de redoubler d'efforts à tous les niveaux. Mais voici que des promoteurs mettent de l'avant la solution du moindre effort : la destruction thermique ou chimique de nos matières premières secondaires.

¹⁷ (Recyc-Québec, présentation générale au BAPE, document DB2)

¹⁸ (Communication au BAPE par EnviroRcube, le 26 mars 2021, document DC2_Tarification déchets)

Pour en finir avec la PouBelle Province

On croyait pourtant l'ère des incinérateurs révolue. Ils sont de retour, sous de nouveaux noms sophistiqués, prétendant tous être à la fine pointe de la technologie. Le problème est que leurs processus industriels sont aussi à la fine pointe d'une absurdité économique : l'énergie produite en brûlant un contenant en plastique sera toujours inférieure à celle qu'il faudra dépenser pour en fabriquer un nouveau. Pour chaque unité d'énergie fournie par un incinérateur, simplement recycler les matières incinérées sauverait trois à cinq fois plus d'énergie.¹⁹ Subventionner la création de tels incinérateurs est l'équivalent d'inverser l'argent des contribuables dans un compte d'épargne qui garantirait que vous allez toujours perdre de l'argent.

Un autre argument pro-incinération est qu'on libère ainsi de la place dans nos sites d'enfouissement. Oui, les matières résiduelles réduites en cendres prennent moins de place, mais ces cendres toxiques nécessitent la création de décharges de déchets toxiques, encore plus dangereuses que nos sites d'enfouissement réguliers. Quant aux gaz toxiques sortant des cheminées, ils se stockent naturellement dans des milliers de petites décharges clandestines : nos propres poumons !²⁰ Au final, les incinérateurs embourbent nos sites d'enfouissement car ils sont des multiplicateurs de déchets : les millions de produits recyclables ou réutilisables détruits dans l'incinérateur doivent être remanufacturés, générant pour chaque tonne de nouveaux produits 71 tonnes de déchets industriels !²¹

Une fois en service, les installations de destruction thermique ou chimique deviennent inévitablement de formidables concurrents de l'industrie du recyclage. Un exemple est l'usine chimique de la compagnie Enkema à Edmonton. Ses promoteurs affirment qu'ils ne traitent que les matières qui ne sont ni compostables ni recyclables, comme des souliers par exemple.²² En même temps, nous apprenons que 30 % des matières résiduelles de la ville d'Edmonton sont détruites dans cette usine.²³ De deux choses l'une : ou les souliers en Alberta sont nettement plus pesants qu'ailleurs, ou les promoteurs d'Enkema ne veulent pas avouer qu'ils visent en réalité les matières qu'on ne veut plus se donner la peine de vraiment recycler.

¹⁹ (Rachel's Democracy & Health News #863, Thursday, July 13, 2006)

²⁰ (Dietmann Dany, Déchets Ménagers — Le Jardin des impostures, p. 41)

²¹ (Rachel's Democracy & Health News #863, Thursday, July 13, 2006)

²² https://www.edmonton.ca/programs_services/garbage_waste/biofuels-facility.aspx

²³ <https://albertainnovates.ca/impact/newsroom/trash-is-biofuel-treasure/>

Pour en finir avec la PouBelle Province

Un autre exemple de dérive destructrice est la Suède. Le pays a récemment fait les manchettes, proclamant « recycler » 99 % de ses matières résiduelles. Du même souffle, le gouvernement suédois reconnaissait en catimini sur son propre site Internet que 50 % des matières étaient en fait incinérées, et que ce « recyclage » n'était pas de la véritable économie circulaire.²⁴ Et voilà que ces incinérateurs demandent maintenant toujours plus de matières à détruire : la Suède importe donc 700 000 tonnes de déchets d'autres pays par année.

Le Québec a déjà mis le doigt dans cet engrenage du gaspillage. Nos cimenteries, qui ne sont pas homologuées en tant qu'incinérateurs, brûlent de plus en plus de matières résiduelles importées. Ce sont par exemple des tonnes de retailles de tapis de l'industrie automobile américaine ou, encore plus inquiétant, quelque 2 millions de pneus usagés en provenance de Terre-Neuve.²⁵ Le plus scandaleux est qu'au Québec, brûler des pneus dans une cimenterie est reconnu comme de la « valorisation », au même titre que de les recycler en tapis d'étable. Une aberration légale que nous implorons le gouvernement de clarifier au plus tôt. La destruction de matières primaires secondaires pour produire de l'énergie devrait être considérée comme de l'élimination, et découragée de toutes les façons possibles.

Conclusion : l'éléphant politique dans la pièce

Les audiences publiques menées par le BAPE ont démontré que la gestion des matières résiduelles est une machine extrêmement complexe. Ses milliers de rouages sont actionnés par les forces souvent contradictoires : le public ou le privé ; les entreprises ou les individus ; les inconditionnels du profit à tout prix ou les activistes de l'environnement. Pour mener à bien l'ambitieuse réforme de la gestion de nos matières résiduelles, quelqu'un devra donc se tenir au-dessus de la mêlée. Ce quelqu'un, c'est notre gouvernement. Mais il faudra d'abord qu'il s'en donne les moyens et qu'il rétablisse notre confiance en sa capacité d'agir.

Il est inconcevable que le budget de notre ministère de l'Environnement ne représente même pas 1 % du budget de la province. Une des conséquences de ce sous-financement : les visites d'inspection sur le terrain ont diminué de 30 % entre 2010 et 2018. Elles seraient maintenant moins nombreuses que les inspections « par téléphone ».²⁶

²⁴ <https://www.treehugger.com/no-sweden-does-not-recycle-percent-its-waste-4858642>

²⁵ <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/end-in-sight-for-used-tire-stockpile-1.1402610>

²⁶ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1271210/inspecteur-gouvernement-quebec-terrain-syndicat-sfpq-mapag>

Pour en finir avec la PouBelle Province

Le gouvernement n'a donc pas d'autre choix que de laisser la plupart du temps nos cimenteries, nos sites d'enfouissement et nos incinérateurs se surveiller eux-mêmes. Ces entreprises confient des mandats d'inspections à des laboratoires privés reconnus. Des milliers de rapports sont acheminés au ministère. Mais sont-ils tous vérifiés, et le sont-ils en temps voulu ? Un sondage mené par le Syndicat de la fonction publique du Québec révélait que 71 % des répondants du ministère de l'Environnement jugeaient que les données d'inspection rendues publiques étaient inexactes et ne donnaient pas un portrait fidèle de la réalité.²⁷

Un intervenant aux audiences du BAPE se plaignait aussi que les inspecteurs envoyés par le ministère à son site d'enfouissement n'avaient souvent pas les connaissances et les compétences requises. Et que dire de cette étonnante pratique d'une seule inspection par année de nos incinérateurs ?

La Nouvelle-Écosse est la province championne au Canada pour détourner des matières de l'élimination. Comme par hasard, il s'agit de la province qui investit le plus toutes proportions gardées dans la gestion de ses matières résiduelles. Un exemple à suivre, car le Québec mérite bien de se retrouver lui aussi parmi les champions.

L'industrie privée doit être partie prenante de la réforme de la gestion de nos matières résiduelles, mais notre gouvernement doit aussi s'y investir à fond, nous dirions même à fonds publics. Après la responsabilité élargie des producteurs, voici venu le temps de la responsabilité élargie de nos décideurs politiques. Donnons-nous collectivement les moyens de lancer une véritable révolution écologique, et d'en finir une fois pour toutes avec la « PouBelle Province ».

²⁷ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1271210/inspecteur-gouvernement-quebec-terrain-syndicat-sfpq-mapag>